



Bulletin Officiel

N° 4159 Lundi 30 Juillet 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AUGMENTATION DE CAPITAL

ASSAD 2

INDICATEURS D'ACTIVITE

SOMOCER 3

TELNET HOLDING 4-5

RESOLUTIONS ADOPTEES

AIL 6-7

COURBE DES TAUX 8

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 9-10

ANNEXE

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2011

SOPAT

AVIS DES SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue de la Fonte – Zone Industrielle Ben Arous – BP N° 7 – 2013 Ben Arous

La société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mai 2012 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de **11.500.000 dinars** à **12.000.000 dinars**, et ce, par incorporation de réserves pour un montant de **500.000 dinars** et l'émission de **500.000 actions nouvelles gratuites** d'une valeur nominal de un (01) dinar chacune. Ces actions seront attribuées aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en bourse à **raison d'une (01) action nouvelle gratuite pour vingt trois (23) actions anciennes**, et ce, à partir du **1^{er} août 2012**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

La date de jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée au **1^{er} janvier 2012**.

Cotation en Bourse :

Les actions anciennes de la société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **1^{er} août 2012**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **1^{er} août 2012** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **1^{er} août 2012**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM à partir du **1^{er} août 2012**.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE -SOMOCER

Siège social : Menzel El Hayet 5033- Monastir.

La Société Moderne de Céramique- SOMOCER, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2012.

Libellé	2 ^{ème} Trimestre			Cumul du 01-01 au 30-06			Au 31-12-2011*
	En millions de dinars	2012	2011	Variation en %	2012	2011	
1- Chiffre d'Affaires	18,149	20,463	-11,31%	35,515	35,540	-0,07%	63,988
<i>CA Local</i>	13,882	14,741	-5,83%	26,744	24,283	10,13%	46,086
<i>Autres ventes Locales</i>	1,122	1,505	-25,45%	2,478	2,770	-10,54%	5,464
<i>Total CA Local</i>	15,004	16,246	-7,64%	29,222	27,053	8,02%	51,550
<i>CA Export</i>	3,145	4,217	-25,42%	6,293	8,487	-25,85%	12,438
2- Production	15,128	18,229	-17,01%	31,290	32,776	-4,53%	62,421
3- Investissements	1,914	1,373	39,4%	3,099	2,811	10,25%	5,365
4-Engagements bancaires				53,948	52,761	2,2%	55,667
<i>Dettes à Moyen et long terme</i>				12,692	10,407	22%	12,241
<i>Dettes à court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires, engagements par signature)</i>				41,256	42,354	-2,6%	43,426

* Les chiffres au 31 décembre 2011 sont certifiés

Faits saillants du Premier Semestre 2012

- **Le Chiffre d'Affaires Total du premier semestre 2012** s'établit à 35,515 millions TND, resté quasiment au même niveau par rapport à la même période de l'année 2011, arrêté 35,540 millions TND.
- **Le Chiffre d'Affaires Local** est passé de 24,283 millions TND au premier semestre 2011 à 26,744 millions TND pour la même période en 2012, soit une hausse de (+10,13%).
- **Le Chiffre d'Affaires Export du premier semestre 2012** a baissé de (-25,85 %) passant de 8,487 millions TND au premier semestre 2011 à 6,293 millions TND pour la même période en 2012, et ce, en raison des perturbations qui perdurent sur le marché Syrien et de la faible reprise de nos activités sur le marché Libyen.
- Le total **Autres Ventes Locales** a baissé de (-10,54%) en 2012, passant de 2,770 millions TND au premier semestre 2011 à 2,478 millions TND pour la même période en 2012.
- **Les engagements bancaires** au 30 juin 2012 totalisent 53,948 millions de TND contre un total de 52,761 millions de TND à la même période de 2011. Les dettes à long et moyens termes représentent 23,5% du total engagement au 30 juin 2012 ; par rapport au 31 décembre 2011, les engagements bancaires ont baissé de (-3,09%).

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TELNET HOLDING SA

Siège social : Immeuble Ennour, Centre urbain nord 1082 Tunis Mahrajène

La Société TELNET Holding publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2012.

• **Les indicateurs individuels :**

	DEUXIEME TRIMESTRE		PREMIERE SEMESTRE		VARIATION		31 DECEMBRE 2011
	2011	2012	2011	2012 (**)	EN TND	%	
Produits d'exploitation (1)	4.689.384	3.647.252	5.090.566	4.121.447	969.119	-19,04%	6.015.736
Produits de placement	15.246	65.589	15.246	65.589	50.343	330,20%	16.605
Charges Financières (dont Loyers de leasing)	36.465	1.103	88.514	3.086	-85.428	-96,51%	98.276
Charges d'exploitation (2) (*)	658.814	600.579	1.083.841	1.223.460	139.619	12,88%	2.175.107
• Charges de personnel	439.552	443.504	806.992	925.709	118.717	14,71%	1.648.778
• Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	219.262	157.075	276.849	297.752	20.903	7,55%	526.328
Marge d'EBITDA (1) – (2)/(1)	85,95%	83,53%	78,71%	70,31%			63,84%

(*) : Ces charges n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

(**) : Selon les états financiers provisoires, avant audit par le commissaire aux comptes

• **Les indicateurs consolidés :**

	DEUXIEME TRIMESTRE		PREMIERE SEMESTRE		VARIATION		31 DECEMBRE 2011
	2011	2012	2011	2012 (**)	EN TND	%	
Produits d'exploitation (1)	9.783.972	9.516.779	16.012.719	17.654.790	1.642.071	10,25%	33.945.232
• Pôle Recherches et développement en ingénierie produit	7.779.438	7.962.706	13.252.663	15.025.629	1.772.966	13,38%	28.359.502
• Pôle télécoms et intégration réseaux	1.184.000	1.270.092	1.841.205	1.934.984	93.779	5,09%	3.488.478
• Pôle Services PLM	820.534	283.981	918.851	694.177	-224.674	-24,45%	2.097.252
Produits de placement							
Charges Financières (dont Loyers de leasing)	325.916	337.740	507.405	162.800	-344.605	-67,92%	1.194.434
Charges d'exploitation (2) (*)	7.765.754	7.746.482	12.835.838	14.457.110	1.621.272	12,63%	27.124.816
• Charges de personnel	4.123.856	5.147.382	8.452.240	10.277.533	1.825.293	21,60%	17.653.248
• Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	2.576.664	2.394.353	4.662.525	4.713.422	50.897	1,09%	9.486.539
• Variation des travaux en cours	1.065.234	204.747	-278.927	-533.845	-254.918	91,39%	-14.971
Marge d'EBITDA (1) – (2)/(1)	20,6%	18,6%	19,8%	18,1%			20,09%

(*) : Ces charges n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

(**) : Selon les états financiers provisoires, avant audit par le commissaire aux comptes

- Suite -

FAITS MARQUANTS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2012 :

- **23 juin 2012** : Tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Stabilité au niveau nombre des ingénieurs par rapport à la fin 2011 contre une évolution de 48 ressources par rapport à la même période juin 2011 soit 9,21%.

COMMENTAIRES DES INDICATEURS :

- **Produits d'exploitation:**

Les produits d'exploitation du Groupe TELNET HOLDING sont passés de **16 012 719 dinars** au 30 juin 2011 à **17 654 790 dinars** au 30 juin 2012 enregistrant une évolution globale de **10,25 %**.

Les indicateurs du premier semestre 2012 se rapportant aux différentes activités du Groupe TELNET HOLDING peuvent se résumer par pôle d'activités comme suit :

- ❖ Pôle recherche et développement en ingénierie produit (représente **85,1 %** des produits d'exploitation au 30 juin 2012) :

Au 30 juin 2012, l'activité de ce pôle a connu une **évolution de 13,38 %** par rapport au 30 juin 2011 particulièrement au niveau des activités **Monétique** (+174%) suite à l'obtention des nouveaux projets auprès d'Ingenico et **Automobile** (+17%) suite à l'obtention des nouveaux projets auprès de Valeo et JCAE.

- ❖ Pôle télécoms et intégration réseaux (représente **11 %** des produits d'exploitation au 30 juin 2012) :

Au 30 juin 2012, l'activité de ce pôle a connu une **évolution de 5,09 %** par rapport au 30 juin 2011. Cette évolution provient du renforcement des activités d'intégration sur le marché local ; Développement des activités d'intégration à l'export (Tchad, Congo, Niger..) et Démarrage de l'activité déploiement en Algérie à travers la filiale DB Alegria et en partenariat avec la SOTETEL

- ❖ Pôle services PLM (représente **3,9 %** des produits d'exploitation au 30 juin 2012):

Les produits d'exploitation de ce pôle ont connu une **diminution de - 24,45 %** par rapport au 30 juin 2011

Il y a lieu de noter que la croissance prévue, au titre de l'exercice 2012, demeure freinée par la conjoncture actuelle du pays et qui n'a pas permis la concrétisation du projet de formation CATIA.

- **Marge d'EBITDA:**

Pour le premier semestre 2012, la marge d'EBTIDA du Groupe TELNET HOLDING s'élève à **18,1%**. Cette marge est en ligne avec les prévisions.

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES**ARAB INTERNATIONAL LEASE**

Siège social : 11, rue Hédi Noura Immeuble BTK 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2011, la société ARAB INTERNATIONAL LEASE publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :***Résolutions adoptées à l'unanimité par l'assemblée générale ordinaire tenue le 16 juillet 2012 :***

<i>- Approbation du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2011 et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils lui ont été présentés.</i>	
--	--

<i>- Approbation des conventions mentionnées au rapport spécial des Commissaires aux comptes.</i>	
---	--

<i>- Approbation de la répartition du résultat de l'exercice 2011 comme suit (en DT):</i>	
---	--

<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>1 026 021</i>
<i>Report à nouveau 2010</i>	<i>394 603</i>
<i>Réserves légales</i>	<i>71 031</i>
<i>Dividendes (4%)</i>	<i>400 000</i>
<i>Fonds Social</i>	<i>90 000</i>
<i>Réserves facultatives</i>	<i>500 000</i>
<i>Report à nouveau 2011</i>	<i>359 593</i>

<i>La date de distribution de dividendes est fixée le 30 juillet 2012</i>	
---	--

<i>- Cooptation d'administrateurs</i>	
---------------------------------------	--

<i>- Nomination d'administrateurs pour la période 2012-2014</i>	
---	--

<i>- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2012</i>	
---	--

<i>- Approbation de l'émission d'Emprunts Obligataires d'un montant de 60 Millions de Dinars pour l'année 2013, en donnant pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer le montant et les conditions d'émission.</i>	
--	--

<i>- Renouvellement pour une durée de trois ans du mandat du commissaire aux comptes K P M G soit jusqu'à l'assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014</i>	
---	--

<i>- Nomination pour une durée de trois ans du commissaire aux comptes MAZARS soit jusqu'à l'assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014</i>	
--	--

- Suite -

II- Le Bilan après affectation du résultat comptable :

En dinars,	Au 31 Décembre	
	2 011	2 010
ACTIF		
Liquidités et équivalents de liquidités	2 285 948	1 271 779
Placements à court terme	0	0
Créances issues d'opérations de leasing	139 091 198	116 671 575
Placements à long terme	1 100 000	1 100 000
Valeurs immobilisées	290 420	288 248
Autres actifs	7 533 506	6 561 095
Total de l'actif	150 301 073	125 892 698
PASSIF		
Concours bancaires	2 785 841	6 663 979
Emprunts et dettes rattachées	114 453 160	86 693 666
Dettes envers la clientèle	2 214 032	1 376 306
Fournisseurs et comptes rattachés	8 097 376	14 093 957
Autres passifs	2 281 564	2 228 242
Total du passif	129 831 973	111 056 150
CAPITAUX PROPRES		
Capital	15 000 000	10 000 000
Réserves	5 109 506	4 441 945
Résultats reportés	359 593	394 603
Total des capitaux propres	20 469 100	14 836 548
Total passif et capitaux propres	150 301 073	125 892 698

III - L'état d'évolution des capitaux propres.

CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION									
	Capital	Réserve	Réserve	Réserve	Réserve	Réserves	Résultats	Résultat	
	social	légale	extraordinaire	Facultatives	pour FRGB (*)	pour fonds social	reportés	de l'exercice	Total
Soldes au 31 Décembre 2009 (Après affectation)	10 000 000	319 210	650 000	1 500 000	400 000	379 823	379 838	(0)	13 628 872
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social						6 965			6 965
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes						(3 243)			(3 243)
Subvention sur fonds Social									0
Résultat de la période close le 31 décembre 2010								2 003 954	2 003 954
Soldes au 31 Décembre 2010 (Avant affectation)	10 000 000	319 210	650 000	1 500 000	400 000	383 545	379 838	2 003 954	15 636 548
Affectations approuvées par l'A.G.O du 28 avril 2011		119 190		1 000 000		70 000	14 764	(1 203 954)	0
DIVIDENDE								(800 000)	(800 000)
Soldes au 31 Décembre 2010 (Après affectation)	10 000 000	438 399	650 000	2 500 000	400 000	453 545	394 602	0	14 836 548
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social						11 220,888			11 221
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes						-4 690,010			(4 690)
Subvention sur fonds Social									0
Augmentation du capital	5 000 000								5 000 000
Résultat de la période close le 31 décembre 2011								1 026 021	1 026 021
Soldes au 31 Décembre 2011 (Avant affectation)	15 000 000	438 399	650 000	2 500 000	400 000	460 076	394 602	1 026 021	20 869 100
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 juillet 2012		71 031		500 000		90 000	(35 010)	(626 021)	0
DIVIDENDE								(400 000)	(400 000)
Soldes au 31 Décembre 2011 (Après affectation)	15 000 000	509 430	650 000	3 000 000	400 000	550 076	359 592	0	20 469 100

AVIS

COURBE DES TAUX DU 30 JUILLET 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,691%		
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,701%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,744%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,786%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,818%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		3,871%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		3,913%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		3,945%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		3,998%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,029%	1 005,540
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,041%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,095%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013		4,136%	
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013		4,179%	
TN0008002743	BTC 52 SEMAINES 16/07/2013	4,221%		
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,360%	1 019,717
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,654%	1 045,325
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,791%	1 062,625
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,134%	1 042,643
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,524%		984,775
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,609%	988,072
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,730%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,884%	1 036,047
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,142%		967,294
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,147%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,155%	964,753
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,254%	1 045,591
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,262%		951,466

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	141,758	141,790		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,450	12,453		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,277	1,278		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,548	34,557		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	47,091	47,102		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	181,076	181,187		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	604,121	604,526		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	146,677	146,700		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	131,746	131,721		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	121,162	121,235		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	119,081	119,113		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	101,045	101,587		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	151,815	151,405		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	115,574	115,508		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	107,642	107,576		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 348,387	1 354,545		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 370,803	2 377,595		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	111,335	113,130		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	112,691	112,479		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	126,249	126,527		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 226,630	1 228,183		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	144,468	144,643		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,554	16,739		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 073,137	6 081,861		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 852,366	6 853,165		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,447	2,483		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	2,010	2,036		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,327	1,357		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	105,687	105,712
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	102,711	102,736
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	103,725	103,751
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	100,795	100,805
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	101,518	101,547
34	SICAV AXIS TRÉS ORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	107,215	105,208	105,234
35	PLACEMENT OBLIGATAIRES SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,772	102,017	102,047
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	102,032	102,061
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	102,409	102,440
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,536	103,964	103,986
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	102,558	100,126	100,153
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	102,287	102,316
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,891	102,346	102,370
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	30/05/12	3,588	106,625	104,972	104,998
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	103,956	103,982
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,845	101,232	101,256
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	100,983	101,007
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,226	102,747	102,772
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,393	100,721	100,754
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	101,890	101,916

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	103,752	102,731	102,755
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,538	100,687	100,717
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	102,404	102,429
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,650	103,127	103,153
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	102,003	100,497	100,524
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/12	0,397	10,514	10,313	10,316
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,618	101,720	101,750
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	101,948	101,971
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,539	99,581	99,643
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	76,118	75,955
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	163,833	164,823
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1 634,754	1 642,770
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	116,154	116,650
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	116,925	117,490
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	91,299	101,728	101,915
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,943	16,975
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	288,161	289,617
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	46,324	45,108	45,194
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 354,600	2 706,616	2 708,285
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	79,795	85,534	86,155
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	61,027	61,999
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	101,727	104,114	104,342
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	112,003	117,040	117,525
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	104,614	113,801	114,559
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/12	0,288	11,729	11,753	11,744
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/12	0,207	12,678	13,035	13,029
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	16,937	17,073	17,018
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/12	0,325	16,905	17,708	17,652
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	13,461	13,485
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	11,172	11,134
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,792	10,769
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,729	10,717
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	125,099	133,363	134,173
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	124,029	131,865	132,593
83	FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,196	11,774	11,828
84	FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	127,283	128,180
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,772	21,817	21,814
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	99,619	99,289
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	100,637	100,281
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	99,856	100,322
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,979	100,210	101,214
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	106,970	120,420	124,127
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	148,575	151,444
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,736	11,819	12,017
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	115,406	127,497	129,368
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	115,213	118,813	119,804
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	107,223	107,523
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	107,659	108,198
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	182,341	195,215	196,112
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	163,739	168,887	169,906
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,390	144,340	145,088
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 931,269	10 722,147	10 772,634
101	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	231,817	231,953
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	149,778	152,561
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 666,238	1 675,787
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	119,645	120,903
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	101,076	101,837
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	125,795	126,616
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	10 118,317	10 163,118	10 277,733

BULLETIN OFFICIEL**DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT SA-

Siège social : Avenue de 23 janvier- BP 19- 5080 Té Boulba.

La Société de Production Agricole Teboulba-SOPAT SA- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 31 juillet 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Hechmi ABDELWAHED.

*** Il est à signaler que, le CMF a invité la société à prendre les mesures correctives nécessaires, suites aux réserves et insuffisances relevées au niveau du rapport du commissaire au compte et ce en :**

1- prévoyant au niveau du projet de résolutions de l'AGO qui se tiendra en date du 31 juillet 2012, une résolution relative à la constatation des provisions nécessaires pour la couverture des divers risques encourus par la société et notamment :

- L'absence de justification des comptes clients pour un montant de 1 223 396 dt,
- L'adoption par la société de procédé irrégulier de facturation à ses propres dépôts et points de vente à la place d'une facturation directe à ses clients et en l'absence d'un état détaillé des créances réelles sur les clients effectifs. Le total des créances sur les dépôts et points de vente totalise au 31/12/2011 un montant de 1 218 778 dt sur lequel il est impossible de se prononcer sur l'exhaustivité des créances comptabilisées.
- L'absence d'état détaillé de suivi des provisions sur créances douteuses qui s'élèvent au 31/12/2011 à 4 011 434 dt.
- Le non respect des dispositions fiscales en matière de retenue à la source obligatoire sur les paiements des achats de poulets vivants, le risque fiscal en découlant relatif au seul exercice 2011 s'élève à 225 976 dt. Aucune estimation du risque fiscal correspondant aux exercices antérieurs n'a pu être effectuée, et aucune provision n'a été constatée pour couvrir ces risques (2011 et antérieurs)
- La conclusion d'une promesse d'achat en 2009 d'un parc roulant de la société AVITOP pour un montant de 883 500 dt réglé entièrement en 2010 sans transfert de propriété à la SOPAT.
- L'absence de justification des comptes fournisseurs pour un montant de 1 909 782 dt.
- L'absence de justification des autres passifs courants pour un montant de 186 584 dt.

- L'absence d'un suivi rigoureux des contrats de leasing, les soldes des comptes de dettes leasing à plus d'un an et à moins d'un an ne sont pas justifiés, le reclassement des échéances entre court terme et long terme n'est pas, par ailleurs conforme aux échéanciers des emprunts de leasing correspondants. La dette globale de leasing s'élève au 31/12/2011 à 1 380 087 dt.
- L'impossibilité de se prononcer sur l'exhaustivité des revenus de la société relatifs à la restauration "Chikos" totalisent au 31/12/2011 un montant de 353 966 dt.

2- prévoyant au niveau du projet des résolutions de l'AGO qui se tiendra le 31 juillet 2012 une résolution en vue de garantir le fonctionnement effectif du comité permanent d'audit et la mise en place de la structure d'audit.

3- veillant au respect des engagements pris par la société lors de l'augmentation de capital en 2010 et relatifs :

- A la non conformité des statuts de la SOPAT avec la réglementation en vigueur.
- Aux faiblesses de contrôle interne, telles que l'absence d'un manuel de procédures et d'un manuel comptable définitifs, l'absence d'un système de comptabilité analytique ainsi que des insuffisances qui entachent la situation juridique des points de vente de la société et la situation foncière des biens immobiliers.
- Aux insuffisances du système d'information, telles que des défaillances relatives à la gestion des accès et à l'application de suivi du recouvrement des créances clients.

4- fournissant les raisons et motifs de l'apurement effectué en 2011 du compte "fournisseurs factures non parvenues" comptabilisé en profit exceptionnel totalisant un montant de 794 445 dt, et ce, en l'absence d'une décision d'un organe délibératoire dans ce sens.

5- fournissant les notes complémentaires aux états financiers conformément aux dispositions du système comptables des entreprises

BILAN

(exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	31 décembre 2011	31 décembre 2010
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisé			
Immobilisations incorporelles	3	862 889	793 833
Amortissements		(291 138)	(246 018)
Immobilisations corporelles	3	33 487 130	31 807 065
Amortissements		(17 035 610)	(15 134 075)
Immobilisations financières	4	4 669 242	5 058 270
Total des actifs immobilisés		21 692 514	22 279 075
Autres actifs non courants	5	166 143	145 182
Total des actifs non courants		21 858 656	22 424 257
ACTIFS COURANTS			
Stocks	6	10 792 631	9 701 187
Clients et comptes rattachés	7	16 022 659	12 206 453
Provision sur comptes clients		(4 011 434)	(4 352 421)
		12 011 225	7 854 032
Autres Actifs Courants	8	6 861 549	7 613 919
Provision sur AAC		(2 241 118)	(1 267 219)
		4 620 431	6 346 699
Placements et autres actifs financiers	9	1 691 012	1 762 333
Provision sur placements		(57 073)	(57 073)
		1 633 939	1 705 260
Liquidités et équivalents de liquidités	10	275 099	197 634

<i>Total des actifs courants</i>	29 333 324	25 804 813
TOTAL DES ACTIFS	51 191 981	48 229 070

BILAN

(exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31 décembre 2011	31 décembre 2010
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		11 812 500	11 812 500
Réserves		5 056 269	4 910 875
Autres capitaux propres		64 264	183 927
Actions propres			(303 674)
Résultats reportés		2 053 739	1 520 465
Modifications comptables	11	(216 180)	
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		18 770 592	18 124 093
Résultat de l'exercice		1 706 807	1 387 418
Total des capitaux propres avant affectation	12	20 477 399	19 511 511
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	13	5 770 317	4 307 199
Total des passifs non courants		5 770 317	4 307 199
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	10 650 720	8 835 569
Autres passifs courants	15	3 564 559	1 510 628
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	10 728 986	14 064 163
Total des passifs courants		24 944 264	24 410 360
Total des passifs		30 714 582	28 717 559

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	51 191 981	48 229 070
--	-------------------	-------------------

ETAT DE RESULTAT

(exprimé en dinars)

	<i>NOTE</i>	<i>31 décembre 2011</i>	<i>31 décembre 2010</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	17	59 207 745	54 884 959
Autres produits d'exploitation			72 168
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		59 207 745	54 957 127
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks produits finis et encours	18	700 461	(3 085 534)
Achats matières premières consommés	19	43 116 375	41 751 044
Achats d'approvisionnement consommés	20	2 791 346	3 261 753
Charges de personnel	21	3 675 707	3 412 520 ^(*)
Dotations aux amortissements et aux provisions	22	3 153 499	3 652 111
Autres charges d'exploitation	23	3 953 903	3 553 597
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		(57 391 289)	(52 545 491)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 816 456	2 411 636
Charges financières nettes	24	(1 554 170)	(1 289 109)
Produits des placements	25	143 593	108 542
Autres gains ordinaires	26	1 525 419	304 539
Autres pertes ordinaires	27	(33 840)	(62 461)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		1 897 457	1 473 146
Impôts sur les bénéfices		(190 650)	(85 728)
RESULTATS DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		1 706 807	1 387 418^(*)
Effets des modifications comptables	11	(216 180)	

**RESULTATS APRES MODIFICATIONS
COMPTABLES**

1 490 627

(*) le résultat de l'exercice 2010 n'a pas été retraité pour présenter l'effet de la modification comptable constatée en 2011 et expliquée au niveau de la note 11 ci-jointe.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinars)

	<i>31 décembre 2011</i>	<i>31 décembre 2010</i>
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat net	1 706 807	1 387 418
Ajustements pour :		
Amortissements et provisions	2 667 808	3 568 276
Plus ou moins-value	(52 328)	(160 190)
Revenus financiers non encaissés	(106 795)	(108 091)
Effets des modifications comptables	(216 180)	
Variation des :		
Actifs non courants	(109 201)	(160 881)
Stocks	(1 091 445)	(3 080 585)
Créances	(3 816 206)	(3 346 249)
Autres actifs courants et financiers	1 319 513	(3 541 562)
Fournisseurs d'exploitation	1 815 151	1 596 879
Autres passifs courants	4 825 936	17 990
Quote-part subvention inscrite au compte de résultat	(119 662)	(119 662)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	6 823 399	(3 946 657)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 749 121)	(3 579 318)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		983 786
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		(2 700 000)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		187 475
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	(1 749 121)	(5 108 057)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Décassement affecté aux dividendes	(708 750)	(1 260 000)
Encaissements suite à l'émission d'actions		1 312 500
Primes d'émission		2 625 000
Cession des actions propres	356 002	222 356
Encaissements d'emprunts / crédits de gestion	5 454 836	28 192 489
Remboursements d'emprunts / crédits de gestion	(3 991 717)	(24 930 146)

Flux de trésorerie provenant des activités de financement	1 110 370	6 162 199
VARIATION DE TRESORERIE	6 184 648	(2 892 515)
Trésorerie début de l'exercice	(9 070 842)	(6 178 326)
Trésorerie à la clôture de l'exercice (note 28)	(2 886 194)	(9 070 842)

Schéma des soldes intermédiaires de gestion 2011

(En DINARS)

PRODUITS	31/12/2011	31/12/2010	CHARGES	31/12/2011	31/12/2010	SOLDES	31/12/2011	31/12/2010
Produits d'exploitation	59 207 745	54 957 127	Coût de matières consommées	45 907 720	44 573 715			
Production stockée	-700 461	3 085 534						
Production	58 507 274	58 042 661	Achats consommés	45 907 720	44 573 715	Marges sur coût matières	12 599 563	13 468 946
Marges sur coût matières	12 599 563	13 468 946	Autres charges externes	3 698 770	3 715 859			
Sous total	12 599 563	13 468 946	Sous total	3 698 770	3 715 859	Valeur ajoutée brute	8 900 793	9 753 087
Valeur ajoutée brute	8 900 793	9 753 087	Impôts et taxes	255 132	276 820			
Sous total	8 900 793	9 753 087	Sous total	3 930 839	3 689 341	Excédent brut d'exploitation	4 969 954	6 063 747
Excédent brut d'exploitation	4 969 954	6 063 747	Charges financières	1 554 170	1 289 109			
Autres produits ordinaires	1 525 419	281 409	Dotations aux amortissements et prov	3 153 499	3 628 981			
Produits financiers	143 593	108 542	Impôts sur les bénéfices	190 650	85 728			
			Autres pertes ordinaires	33 840	62 461			
Sous total	6 638 966	6 453 697	Sous total	4 932 158	5 066 280	Résultat des activités ordinaires	1 706 807	1 387 418
						Résultat net de l'exercice	1 706 807	1 387 418

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA

« SOPAT »

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

(les données sont exprimées en dinars tunisiens)

Note 1. Présentation de la société, son activité et son capital

La société SOPAT a été créée en 1987, sous la forme d'une S.A.R.L, avec comme objet principal la production de la viande de poulet, de dinde et de la charcuterie ainsi que la transformation des produits de volaille.

En novembre 1989, la "SOPAT" a été transformée en une société anonyme.

Son capital social a connu plusieurs augmentations pour atteindre le 18 novembre 2003, 7 386 290 dinars divisés en 738 629 actions de 10 dinars chacune, libérées dans leur intégralité. Sur proposition du conseil d'administration du 24/03/2007, l'assemblée générale extraordinaire de la SOPAT tenue le 06/09/2007 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché alternatif de la cote à la BVMT. La même assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la SOPAT de 2 613 710 dinars en numéraire pour le porter à 10 000 000 dinars divisés en 2 000 000 actions de 5 dinars chacune libérées dans leur intégralité. Ce capital a été ramené en 2008 à 10 500 000 dinars par incorporation des réserves. En date du 9 février 2010, il a été décidé de ramener la valeur nominale de l'action à 1 dinar et l'assemblée générale extraordinaire du 27 juillet 2010 a décidé de nouveau d'augmenter le capital en numéraire de 1 312 500 dinars pour le porter à 11 812 500 dinars.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

La SOPAT est assujettie partiellement à la TVA.

Note 2. Principes comptables adoptés

2.1. Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

2.2. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Celui-ci comprend le prix d'acquisition majoré de tous les frais accessoires. Les amortissements sont calculés chaque année suivant le mode linéaire et sur les durées d'utilisation suivantes :

Désignation	Amortissements	
	Durée	Pourcentage
Logiciels	3 ans	33%
Fonds de Commerce	20 ans	5%
Droit au bail	20 ans	5%
<u>Constructions</u>		
1- Centres d'élevage	20 ans	5%
2- Abattoir	20 ans	5%
<u>Matériel</u>		
1-D'exploitation	10 ans	10%
2-D'élevage	3 ans	33%
3-Roulant	5 ans	20%
Équipement de bureau	10 ans	10%
Matériel informatique	6,67 ans	15%
Installations Générales, Agencements et Aménagements	10 ans	10%

Les immobilisations de faibles valeurs, inférieures à 200 dinars, sont amorties sur une année.

2.3. Immobilisations financières

Sont enregistrés sous cet intitulé, les titres immobilisés (titres de participations) estimés à être détenus par la société de façon durable, les prêts à long et moyen termes et les dépôts et cautionnements versés.

2.3. Valeurs d'exploitation

La société procède à la comptabilisation du stock des produits finis selon la méthode du cout de production. Le cheptel est valorisé au coût d'achat majoré d'une quote-part des coûts directs et indirects pouvant être raisonnablement rattachés au cycle d'élevage des poussins ou des dindonneaux. Les matières premières, les pièces de rechange et les autres approvisionnements sont évalués sur la base des derniers prix d'achat (FIFO).

2.4. Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation ;

- des produits en hors taxes,
- des charges liées directement à la charcuterie en hors taxes,
- des autres charges au prorata du taux de déduction conformément aux dispositions de l'article 9 §2 du code de la TVA.

Il en est de même pour les investissements.

Note 3 : Immobilisations corporelles et incorporelles

DESIGNATION	VALEUR BRUTE			AMORTISSEMENTS			VALEUR COMPTABLE NETTE
	Début de Période	Acquisition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Logiciels	59 206	46 056	105 262	29 115	8 389	37 504	67 758
Fonds de commerce	588 526	23 000	611 526	142 879	29 426	172 305	439 221
Droit au Bail	45 248		45 248	16 893	2 262	19 155	26 093
Marque et brevet	100 853		100 853	57 132	5 043	62 175	38 678
Totaux Immobilisations Incorporelles	793 833	69 056	862 889	246 018	45 120	291 138	571 750
Terrains	2 530 440		2 530 440				2 530 440
Constructions	13 984 966		13 984 966	4 797 497	776 150	5 573 647	8 411 319
Matériel et outillage	11 408 180	1 182 617	12 590 797	7 923 746	794 333	8 718 079	3 872 718
Matériel Roulant	1 677 119	60 893	1 738 012	699 692	277 124	976 816	761 196
Équipement de bureau	158 015	36 205	194 220	111 952	5 714	117 666	76 554
Matériel Informatique	300 791	11 645	312 436	225 181	29 017	254 198	58 237
Installations générales	1 430 266	16 352	1 446 618	1 376 007	19 195	1 395 202	51 416
Immobilisation en cours	317 287	372 353	689 640				689 640
Totaux Immobilisations Corporelles	31 807 065	1 680 065	33 487 130	15 134 075	1 901 534	17 035 610	16 451 520

Note 4. Immobilisations Financières

	31/12/2011	31/12/2010
Dépôts et cautionnements	2 605	2 605
Créances financières (Mohamed Lamar)	1 819 081	2 076 633
Créances financières (Lamar Holding)	133 858	279 022
Avance / participation NUTRITOP	2 700 000	2 700 000
Titres NUTRITOP	10	10
Factoring	13 688	
Total	4 669 242	5 058 270

Note 5. Autres actifs non courants

	31/12/2011	31/12/2010
Charges à répartir	166 143	145 182
Total	166 143	145 182

Note 6. Stocks

	31/12/2011	31/12/2010
Matières premières (Aliments, matières pour produits transformés...)	3 230 631	1 626 455
Emballages et matières consommables	678 282	490 551
Cheptel	4 882 966	4 578 014
Produits finis (volailles et dérivés)	2 000 753	3 006 166
Total	10 792 631	9 701 187

Note 7. Clients et Comptes Rattachés

	31/12/2011	31/12/2010
Clients ordinaires	8 087 718	4 675 183
Marchandises livrées aux dépôts et points de ventes SOPAT	1 218 778	
Chèques en caisses	291 733	1 165 903
Clients, effets à recevoir	1 039 686	1 327 052
Effets et chèques impayés	2 612 723	2 266 295
Clients douteux	2 772 021	2 772 021
Total	16 022 659	12 206 453
Provision pour clients douteux	4 011 434	4 352 421
Total	12 011 225	7 854 032

Note 8. Autres Actifs Courants

	31/12/2011	31/12/2010
Fournisseurs débiteurs	4 779 875	4 087 077
Fournisseurs d'immobilisations avances	968 056	971 056
Personnel avances et acomptes	27 910	46 525
Etat subvention à recevoir	27 300	27 300
État impôt sur les bénéfiques (excédent)	353 436	389 134
TVA déductible	40 751	
Débiteurs divers	144 065	573 647
Société RAVY	498 290	498 290
Produits à recevoir	9 104	1 002 554
Charges constatées d'avance	12 762	18 335
Total	6 861 549	7 613 919
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(2 241 118)	(1 267 219)
Total	4 620 431	6 346 699

Note 9. Placements et autres actifs financiers

	31/12/2011	31/12/2010
Banque Tunisienne de Solidarité (1997)	3 000	3 000
Banque du Sud (1997)	54 073	54 073
Créance Mohamed Lahmar	778 457	550 905
Créance Lahmar holding	395 071	276 107
Intérêts courus/créances Lahmar holding et Mohamed Lahmar	337 769	195 344
Factoring (*)	122 642	682 904
Total	1 691 012	1 762 333
Provision titres BTS et BANQUE DU SUD	(57 073)	(57 073)
Total	1 633 939	1 705 260

(*) Le compte factoring présenté initialement en 2010 parmi les liquidités et équivalents de liquidités a été reclassé en 2011 parmi les placements et autres actifs financiers. Les données comparatives ont été retraitées en conséquence.

Note 10. Liquidités et Equivalents de Liquidités

	31/12/2011	31/12/2010
Chèques et effets remis à l'encaissement		173 314
Banques	247 197	8 096
Caisses	27 902	16 242
Total	275 099	197 634

Note 11. Modifications comptables

La modification comptable correspond au montant de la prime de rendement due au personnel en 2010 mais qui n'a pas été constatée au cours de l'exercice concerné. La correction d'erreur qui en découle a été portée en ajustement des capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2011.

L'état de résultat comparatif se présente comme suit :

	<i>31 décembre 2011</i>	<i>31 décembre 2010</i>	<i>31 décembre 2010 retraité</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	59 207 745	54 884 959	54 884 959
Autres produits d'exploitation		72 168	72 168
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	59 207 745	54 957 127	54 957 127
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks produits finis et des encours	700 461	(3 085 534)	(3 085 534)
Achats matières premières consommés	43 116 375	41 751 044	41 751 044
Achats d'approvisionnement consommés	2 791 346	3 261 753	3 261 753
Charges de personnel	3 675 707	3 412 520	3 628 700
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 153 499	3 652 111	3 652 111
Autres charges d'exploitation	3 953 903	3 553 597	3 553 597
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	(57 391 289)	(52 545 491)	(52 761 671)
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 816 456	2 411 636	2 195 456
Charges financières nettes	(1 554 170)	(1 289 109)	(1 289 109)
Produits des placements	143 593	108 542	108 542
Autres gains ordinaires	1 525 419	304 539	304 539
Autres pertes ordinaires	(33 840)	(62 461)	(62 461)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	1 897 457	1 473 146	1 256 966
Impôts sur les bénéfices	(190 650)	(85 728)	(85 728)
RESULTATS DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS	1 706 807	1 387 418	1 171 238
Effets des modifications comptables	(216 180)		
RESULTATS APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	1 490 627	1 387 418	1 171 238

Note 12. Capitaux propres

Les capitaux propres sont passés de 19 511 511 DT au 31/12/2010 à 20 477 399 DT au 31/12/2011. Cette variation est détaillée dans le tableau de variation des capitaux propres suivant :

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Actions propres	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31/12/2010	11 812 500	511 905	4 398 970	(303 674)	183 927	1 520 465	1 387 418	19 511 511
Amortissement de la subvention d'investissement					(119 663)			(119 663)
Reserve légale		145 394					(145 394)	
Dividendes							(708 750)	(708 750)
Résultats reportés						533 274	(533 274)	
Cession des actions propres				303 674				303 674
Effets des modifications comptables						(216 180)		(216 180)
Résultat exercice 2011							1 706 807	1 706 807
Capitaux propres au 31/12/2011	11 812 500	657 299	4 398 970		64 264	1 837 559	1 706 807	20 477 399

Notes 13. Emprunts

	31/12/2011	31/12/2010
BTE	575 012	370 126
Attijari Bank	1 624 867	1 802 536
Amen Bank (2010)	1 017 857	1 232 143
BIAT (2011)	1 601 000	
Tunisie leasing	951 581	902 394
Total	5 770 317	4 307 199

Notes 14. Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2011	31/12/2010
Fournisseurs d'exploitation	6 706 407	3 447 540
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	3 887 140	5 217 857
Fournisseurs d'Immobilisations	57 173	170 173
Total	10 650 720	8 835 569

Notes 15. Autres passifs courants

	31/12/2011	31/12/2010
Avances clients	773 968	132 276
Personnel, rémunérations dues	501 609	187 714
Provisions congés à payer	119 135	221 775
État, impôts et taxes	1 338 501	408 366
Actionnaires opérations sur capital	2 100	2 100
Administrateurs jetons de présence	97 500	40 000
Actionnaires dividendes à payer	53	51
CNSS	400 385	247 314
Créditeurs divers	76 379	68 284
Créditeurs divers, charges à payer	23 000	40 430
Compte d'attente	110 205	60 088
Provisions pour risques et charges (*)	121 722	102 229
Total	3 564 559	1 510 628

(*) Une provision pour risque et charges pour 70 329 dinars initialement présenté en 2010, parmi les passifs non courants, a été reclassée en 2011, parmi les autres passifs courants. Les données comparatives ont été retraitées en conséquence.

Notes 16. Concours bancaires et autres passifs financiers

	31/12/2011	31/12/2010
Crédits de gestion	5 906 414	3 385 000
Crédits à moins d'un an	1 598 020	1 081 673
Crédits échus et non payés		180 056
Intérêts Courus	63 260	148 958
Banques	3 161 292	9 268 475
Total	10 728 986	14 064 163

Notes 17. Revenus

	31/12/2011	31/12/2010
Ventes dérivés de volailles	45 155 671	44 194 144
Ventes aliments pour cheptel	9 963 191	8 947 932
Ventes poussins d'un jour	2 701 205	1 449 580
Ventes à l'export	1 033 711	
Revenus de restauration « Chiko's »	353 966	293 304
Total	59 207 745	54 884 959

Notes 18. Variation des stocks des produits finis et des encours

	Montant au		Variation
	31/12/2011 (2)	31/12/2010 (1)	(2-1)
Produits finis	2 000 753	3 006 166	1 005 413
Cheptel	4 882 966	4 578 014	(304 952)
Total	6 883 719	7 584 180	700 461

Note 19. Achats matières premières consommés

	31/12/2011	31/12/2010
Achats volailles	16 326 023	15 845 649
Achats matières pour aliments (maïs, soja, cmv...)	21 226 557	20 002 055
Achats poussins	2 316 724	1 447 868
Achats matières pour produits transformés	2 373 526	2 180 118
Prestations de services (fabrication aliment par NUTRITOP)	1 068 539	1 105 681
Prestations de services (éleveurs)	990 597	779 148
Frais de transport sur achat (*)	418 584	439 083
Variation des stocks	(1 604 175)	(48 558)
Total	43 116 375	41 751 044

(*) Le compte frais de transport sur achat initialement présenté en 2010 parmi les autres charges d'exploitation, a été reclassé en 2011, parmi les achats de matières premières consommées. Les données comparatives ont été retraitées en conséquence.

Note 20. Achats autres approvisionnements consommés

	31/12/2011	31/12/2010
Matières consommables	1 323 628	1 570 980
Achats Emballages	763 784	714 790
Consommation d'électricité	519 314	507 731
Consommation d'eau	104 803	92 847
Produits désinfectants	120 270	177 720
Charge de Gaz	53 257	58 158
Fournitures de bureau	50 911	45 693
Achats tenues de travail	43 109	40 328
Variation des stocks	(187 730)	53 507
Total	2 791 346	3 261 753

Notes 21. Charges de personnel

	31/12/2011	31/12/2010
Salaires et compléments de salaires	3 203 270	3 009 941
Charges sociales légales	472 437	402 579
Total	3 675 707	3 412 520

Note 22. Dotations aux amortissements et aux provisions

	31/12/2011	31/12/2010
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 901 534	2 253 463
Dotations aux résorptions des frais préliminaires	88 241	87 930
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	100 002	720 653
Dotations aux provisions pour risques et charges	887 021	532 993
Dotations aux provisions pour dépréciation des placements		57 073
Dotation aux provisions pour dépréciation des autres actifs	176 700	
Total	3 153 499	3 652 111

Notes 23. Autres charges d'exploitation

	31/12/2011	31/12/2010
Loyer	341 164	307 262
Entretien	445 856	369 053
Assurance	86 081	109 162
Services extérieurs	165 344	107 466
Honoraires	175 125	149 643
Publications et relations publiques	279 633	325 136
Frais de transport sur vente	986 041	861 123
Carburant	701 029	632 058
Mission réception et déplacement	72 111	49 728
Frais postaux et de télécommunication	75 408	75 625
Services bancaires	303 521	240 521
Rémunération des administrateurs	67 500	50 000
Etat impôts, taxes et versements assimilés (TFP, FOPROLS, TCL...)	255 088	276 820
Total	3 953 903	3 553 597

Notes 24. Charges financières nettes

	31/12/2011	31/12/2010
Charges financières sur emprunts LMT	424 333	125 935
Intérêts sur billets de trésorerie	99 578	108 205
Charges financières sur financement de stock	126 429	88 445
Charges financières sur comptes débiteurs	340 375	452 394
Frais d'escomptes	502 024	374 402
Intérêts de retard	22 522	23 699
Pertes de change	1 187	8 580
Charges financières sur leasing	44 594	107 448
Gains de change	(6 872)	
Total	1 554 170	1 289 109

Notes 25 : Produits des placements

	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts sur Créances financières	142 426	108 091
Autres	1 168	451
Total	143 593	108 542

Notes 26 : Autres gains ordinaires

	31/12/2011	31/12/2010
Plus-value sur cession des immobilisations corporelles		160 190
Profit exceptionnel (*)	964 767	1 556
Quote-part subvention inscrite au compte résultat	119 662	119 662
Reprise sur provisions client	440 989	23 130
Total	1 525 419	304 539

(*) Le profit exceptionnel de 2011 résulte principalement de :

- l'opération d'apurement comptable du compte fournisseurs factures non parvenues à hauteur de 794 445 dinars.
- Une plus-value suite à la cession par la société de ses actions propres à hauteur de 52 328 dinars.
- L'apurement des provisions pour congé à payer à hauteur de 52 610 dinars.

Note 27: Autres pertes ordinaires

	31/12/2011	31/12/2010
Pertes exceptionnelles	30 694	
Perte sur cession d'immobilisations	3 146	62 461
Total	33 840	62 461

Note 28: Trésorerie

	31/12/2011	31/12/2010
Liquidités et équivalents de liquidités	275 099	197 634
Concours bancaires	(3 161 292)	(9 268 466)
Total	(2 886 194)	(9 070 842)

Note 29: Parties liées

NUTRIPTOP

La SOPAT a renouvelé le contrat lui permettant de sous-traiter chez la société NUTRITOP, ayant des administrateurs en commun, la production d'aliments. La rémunération de la prestation de production est fixée à 30 dinars par tonne d'aliments produits.

La charge supportée par la société au titre de l'exercice 2011, s'est élevée à 1 068 539 dinars.

La société SOPAT a consenti une avance de 2 700 000 dinars à la société NUTRITOP au 31 décembre 2010. La SOPAT a également décidé de convertir la somme en question, en un prêt assorti de garanties et productifs d'intérêts financiers. La décision finale quant au sort de ce prêt a été reportée de neuf mois à partir de la date du 9 juillet 2012.

La SOPAT a accordé des avances à la société NUTRITOP qui s'élèvent au 31 décembre 2011, à 597 947 dinars.

GALLUS

La SOPAT a souscrit au cours de l'exercice 2011, à des billets de trésorerie émis par sa société mère GALLUS, la charge financière afférente à ces billets s'est élevée au 31 décembre 2011 à 29 147 dinars, le solde des billets de trésorerie au 31 décembre 2011 s'élève à 500 000 dinars.

La SOPAT a acquis, auprès de la société GALLUS un stock de maïs et de soja durant l'année 2011 pour une valeur de 394 220 dinars.

La SOPAT a fourni à la société GALLUS une assistance pour le démarrage de son projet libyen, pour un montant de 43 703 dinars, non encore encaissé au 31 décembre 2011.

CENTRALE DE VIANDES ROUGES

La société SOPAT a procédé en 2011, à la vente à la société CVR d'un stock de bovins pour une valeur de 71 057 dinars.

La CVR a procédé au règlement de sa dette envers la SOPAT relative à l'acquisition d'une unité de production de viandes rouges à hauteur de 318 942 dinars.

AVITOP

La société SOPAT a conclu avec la société AVITOP en 2009, une promesse de vente pour l'achat d'un parc roulant d'une valeur de 883 500 dinars, ce montant a été versé à la société AVITOP dans sa globalité, le contrat de vente, n'a pas, jusqu'à ce jour, été conclu.

La société SOPAT a avancé à la société AVITOP une somme d'argent qui s'est élevée au 31 décembre 2011 à 634 264 dinars. Cette avance convertie en un prêt assorti de garantie, a porté des intérêts financiers qui se sont élevés pour l'exercice 2011, à 35 630 dinars.

LAHMAR HOLDING

La société SOPAT a conclu avec Lahmar holding des actes de cession d'actions des sociétés AVITOP, LOGITOP et MAVY pour des montants respectifs de 418 504 dinars, 228 078 dinars et 79 280 dinars, ces montants sont payables sur une durée de cinq ans compte tenu d'un taux d'intérêt égal au taux du marché monétaire.

Les intérêts courus et échus au titre du seul exercice 2011, se sont élevés à 19 632 dinars.
La créance à plus d'un an s'élève au 31 décembre 2011 à 133 857 dinars.

MOHAMED LAHMAR

La société SOPAT a conclu au cours des exercices antérieurs, avec Monsieur Mohamed LAHMAR, ayant des liens de parenté avec certains de ses administrateurs, un acte de cession des actions de la société DINDY, pour une valeur de 2 677 480 dinars, payable sur une durée de 13 années avec une franchise de 3 ans et produisant un intérêt annuel de 5 %.

Les intérêts courus et échus au titre du seul exercice 2011, se sont élevés à 87 163 dinars.
La créance à plus d'un an s'élève à 1 819 081 dinars.

ATD SICAR

La SOPAT a émis au cours de l'exercice 2011, des billets de trésorerie souscrits par l'ATD SICAR, membre du conseil d'administration de la société. Au 31 décembre 2011, le solde de ces billets de trésorerie s'élève à 500 000 dinars,

Note 30. Engagements Hors Bilan

<u>Engagements donnés</u>	17 286 609
<u>a) Garanties réelles</u>	10 827 136
Hypothèques	6 173 903
Nantissements	4 653 233
<u>b) Effets escomptés et non échus</u>	5 080 757
<u>c) Créances professionnelles</u>	751 414
<u>d) Garantie de rachat d'actions</u>	

La société a garanti des souscripteurs au capital de la société AVITOP, en 2000 et 2001, pour le rachat des actions par eux souscrites.

Lors de l'introduction de la SOPAT en bourse, les principaux actionnaires de la société, à cette date, s'étaient engagés à assumer la dite garantie de rachat. Mais à ce jour, et en l'absence d'un accord avec un des souscripteurs concerné, la SOPAT reste redevable de cette garantie, dont le montant réclamé par l'intéressé, s'élève au 31 mars 2012, à 627 302 dinars.

Engagements recus

Sur Lahmar Holding, frères Lahmer et Dindy **7 401 884**

Les principaux actionnaires de la SOPAT à la veille de son introduction en bourse, en 2007, Messieurs Fethi, Rached et Imed LAHMAR se sont engagés à prendre en charge tous les engagements hors bilan de la société à cette date.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2011

Messieurs les actionnaires de la Société SOPAT

Rapport sur les états financiers

En exécution de notre mandat de commissaire aux comptes, nous avons audité les états financiers ci-joints de la société SOPAT, comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité, relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Justification de l'opinion avec réserves

a. Les comptes clients, dont le solde comptable s'élève au 31 décembre 2011, à 9 306 453 dinars, n'ont pas été justifiés à hauteur de 1 223 396 dinars. En plus, la société procède à des facturations à ses propres dépôts et points de ventes, à la place d'une facturation directe aux clients de ces établissements. Outre le caractère irrégulier de ce procédé de facturation, la

société ne dispose pas d'un état détaillé au 31 décembre 2011, des créances sur les clients effectifs concernés. Le total des créances sur les dépôts et points de vente s'est élevé à la même date, à 1 218 778 dinars. Nous n'avons pas été en conséquence, dans la possibilité de nous assurer de l'existence et de l'exhaustivité de ces créances.

D'un autre côté, la société ne dispose pas d'un état détaillé de suivi des provisions sur créances douteuses qui s'élèvent au 31 décembre 2011, à 4 011 434 dinars.

b. La société n'a pas opéré les retenues à la source obligatoires sur les paiements effectués en règlement des achats de poulets vivants. En l'absence d'attestations exonérant les bénéficiaires des paiements, de ces retenues, le risque fiscal associé, relatif au seul exercice 2011, s'élève à 225 976 dinars. Il ne nous a pas été donné d'estimer les risques similaires relatifs aux exercices précédents et la société n'a constaté aucune provision pour couvrir ces risques. Le résultat de l'exercice se trouve majoré, en conséquence.

c. La société a conclu en 2009 avec la partie liée, la société AVITOP, une promesse pour l'achat d'un parc roulant d'une valeur estimée par expertise directe, à 883 500 dinars. Le montant en question a été versé à la société AVITOP dans sa globalité, au cours de l'exercice 2010, mais le transfert de propriété n'a pas eu lieu jusqu'au 31 décembre 2011 et aucune constatation comptable parmi les immobilisations de la société n'a eu lieu, par voie de conséquence. Les biens concernés sont en exploitation par la SOPAT et les dépenses de carburant, d'assurance et de réparation sont supportées par cette dernière. Une provision pour dépréciation du montant versé a été constatée à hauteur de 176 700 dinars, pour tenir compte de l'amortissement du matériel en question, pour le seul exercice 2011. En l'absence d'un transfert de propriété des biens concernés, nous ne pouvons nous exprimer sur le droit de la société sur ces actifs.

d. Les comptes fournisseurs, dont le solde comptable s'élève au 31 décembre 2011 à 2 372 482 dinars, ne sont pas justifiés à hauteur de 1 909 782 dinars.

e. Les autres passifs courants dont le solde comptable s'élève au 31 décembre 2011 à 3 564 559 dinars, comprennent des montants non justifiés pour un montant global de 186 584 dinars.

f. La société ne dispose pas d'un suivi rigoureux de ses contrats de leasing dont la dette globale au 31 décembre 2011, est présentée aux états financiers pour un montant de 1 380 087 dinars. En effet, les soldes du compte leasing à plus d'un an ainsi que le compte leasing à moins d'un an, ne sont pas justifiés. En outre, le reclassement des échéances de leasing entre échéances à court terme et échéance à long terme, n'est pas conforme avec les échéanciers des emprunts de leasing correspondants.

g. Les revenus de la société comprennent des ventes de restauration « Chiko's » dont le montant total au titre de l'exercice 2011 s'est élevé à 353 966 dinars. Il ne nous a pas été donné de nous assurer de l'exhaustivité du chiffre d'affaires correspondant.

Opinion

A notre avis, sous réserve des incidences des observations évoquées au paragraphe 'Justification de l'opinion avec réserve', les états financiers ci-joints, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SOPAT au 31 décembre 2011, ainsi que sa performance financière et ses flux de

trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes en vigueur du système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

La SOPAT a fait l'objet en 2010 d'un contrôle fiscal au titre du droit d'enregistrement. Le dit contrôle a donné lieu à une notification à la société d'une taxation d'office dont le contenu du point de vue principe et montant est contesté par la SOPAT devant les juridictions compétentes. Le montant réclamé par l'administration fiscale s'élève à 328 725 dinars.

Les cessions intervenues au cours de l'exercice 2007 au profit de la société « LAHMAR HOLDING » de 52 462 actions et de 6 000 actions détenues par la SOPAT respectivement dans le capital de la société «FOODCOURT» et «MAVI» n'ont pas donné lieu à l'enregistrement auprès de la bourse des valeurs mobilières de Tunisie et ce conformément aux dispositions de l'article 71 de la loi n° 94-117 portant réorganisation du marché financier.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Nous avons procédé également, aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers, des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2011.

Nous avons également, dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-haut.

Il est toutefois, à signaler, que nous n'avons pas eu d'évidence sur le fonctionnement effectif du comité permanent d'audit de la société, au sens des dispositions de l'article 256 bis du code des sociétés commerciales, ni de l'existence d'une structure d'audit interne au sens de l'article 38 du règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, tel que modifié par l'article 2 de l'arrêté du 24 septembre 2005.

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur, à l'exception du fait que la société n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier, le cahier des charges prévu par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 12 juillet 2012

Hechmi ABDELWAHED

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2011

Messieurs les actionnaires de la Société SOPAT.

En application des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base d'informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Conventions avec les parties liées

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice 2011

AVITOP

La SOPAT a avancé à la société AVITOP depuis l'exercice 2010, un montant de 634 264 dinars. Cette avance a été convertie en 2011, en un prêt assorti de garanties, portant intérêts au taux du marché monétaire plus une prime de 1,5%.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni en date du 9 juillet 2012 et est soumise à l'approbation de votre assemblée générale.

NUTRITOP

La SOPAT avait avancé à la société NUTRITOP la somme de 2 700 000 dinars en décembre 2010. Informée, l'assemblée générale des actionnaires du 30 juillet 2011, en a décidé le report d'examen à une séance ultérieure.

La SOPAT a décidé de convertir la somme en question, en un prêt assorti de garanties et productif d'intérêts financiers et de reporter l'échéance de neuf mois à partir de la date du 9 juillet 2012. Par ailleurs, la SOPAT a accordé également à la société NUTRITOP, une avance commerciale remboursable par des retenues sur les factures des prestations à émettre par cette dernière. Le solde de l'avance en question s'élève au 31 décembre 2011, à 597 947 dinars.

Ces conventions ont été autorisées par le conseil d'administration réuni en date du 9 juillet 2012 et sont soumises à l'approbation de votre assemblée générale.

Il est en outre, à préciser, que compte tenu du fait que la société NUTRITOP fait l'objet d'une ouverture de procédures de règlements judiciaires, la SOPAT s'est abstenue par prudence, de constater dans ses comptes, l'intérêt couru sur le prêt accordé à NUTRITOP.

LAHMAR HOLDING

La SOPAT a décidé de rééchelonner sur une période de 24 mois, la créance de 395 071 dinars échue et non payée, qu'elle détient sur la société LAHMAR HOLDING, étant précisé que la dette globale sur la débitrice, s'élève au 31 décembre 2011, à 725 862 dinars.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni en date du 9 juillet 2012 et est soumise à l'approbation de votre assemblée générale.

GALLUS

La SOPAT a émis un billet de trésorerie de 500 000 dinars qui a été souscrit par la société GALLUS en date du 1^{er} novembre 2011 pour une durée de trois mois, portant intérêts au taux de 4,32 %.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration réuni en date du 9 juillet 2012 et est soumise à l'approbation de votre assemblée générale.

ATD SICAR

La SOPAT a émis un billet de trésorerie de 500 000 dinars qui a été souscrit par l'ATD SICAR, en date du 15 novembre 2011 pour une durée de 100 jours, portant intérêts au taux de 5,95 %.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration réuni en date du 9 juillet 2012 et est soumise à l'approbation de votre assemblée générale.

AUTRES CONVENTIONS

La SOPAT a signé un contrat de prêt à court terme avec l'Amen Bank enregistré le 18 octobre 2011 de 1 155 000 dinars pour porter l'enveloppe de crédit totale à la somme de 6 700 000 dinars.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni en date du 9 juillet 2012 et est soumise à l'approbation de votre assemblée générale.

La SOPAT a signé un avenant au contrat de prêt avec Attijari Bank signé en date du 23 décembre 2010, pour porter l'enveloppe de crédit à 1 846 000 dinars, ce prêt a été assorti de garanties réelles.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni en date du 9 juillet 2012 et est soumise à l'approbation de votre assemblée générale.

La SOPAT a signé un deuxième avenant au contrat de prêt à court terme avec l'Arab Tunisian Bank enregistré le 12 janvier 2012 pour augmenter l'enveloppe de crédit totale de 900 000 dinars.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni en date du 19 décembre 2011 et est soumise à l'approbation de votre assemblée générale.

II. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs

Les opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, continuent à exister pour l'exercice clos au 31 décembre 2011.

NUTRITOP

La société SOPAT a conclu avec la société NUTRITOP, un contrat de sous-traitance à partir du 1er janvier 2010 en vertu duquel la société NUTRITOP assure la production pour le compte de la SOPAT d'aliments pour volailles. Un avenant à ce contrat a été conclu le 31 décembre 2011 afin de porter la prestation de services de 37 à 30 dinars toutes taxes comprises par tonne d'aliments produits.

Les transactions commerciales ont atteint en 2011, 1 068 539 dinars.

La société SOPAT a convenu de prendre en charge la consommation de la société NUTRITOP en carburant pour la chaudière. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni en date du 30 juin 2011 et approuvée par l'assemblée générale des actionnaires du 30 juillet 2011.

La Centrale des viandes rouges CVR

La SOPAT, a cédé à la société CVR « La Centrale des viandes rouges » une unité de production de viandes rouges au 31 décembre 2010, pour une valeur totale de 1 300 000 dinars. Le solde non encore réglé au 31 décembre 2011 s'élève à 68 647 dinars.

En outre, la société a pris en charge le paiement d'un fournisseur de la société CVR pour un montant de 35 135 dinars.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni en date du 30 juin 2011 et approuvée par l'assemblée générale des actionnaires du 30 juillet 2011.

LAHMAR HOLDING

Suivant un acte de cession d'actions daté du 25 décembre 2007 entre la société LAHMAR HOLDING et la SOPAT, sociétés ayant des administrateurs en commun, la SOPAT a cédé 27 478 actions lui revenant dans le capital de la société AVITOP au prix de 418 504 dinars, payable sur une durée de cinq ans à partir du 1^{er} janvier 2009 et portant intérêts au taux du marché monétaire.

Suivant un avenant signé le 25 décembre 2007, d'un acte de cession d'actions daté du 4 juin 2007, entre la société LAHMAR HOLDING et la SOPAT, la SOPAT a cédé 22 234 actions lui revenant dans le capital de la société LOGITOP au prix de 228 078 dinars, payable sur une durée de cinq ans à partir du 1^{er} janvier 2009 et portant intérêts au taux du marché monétaire.

Suivant un avenant signé le 25 décembre 2007, d'un acte de cession d'actions daté du 4 juin 2007 entre la société LAHMAR HOLDING et la SOPAT, la SOPAT a cédé 6 000 actions lui revenant dans le capital de la société « MAVI » au prix de 79 280 dinars payable sur une durée de cinq ans à partir du 1^{er} janvier 2009 et portant intérêts au taux du marché monétaire.

Le solde échu et non payé de ces créances, s'élève au 31 décembre 2011, à 395 071 dinars.

Ces conventions autorisées par le conseil d'administration du 5 septembre 2006, ont été approuvées par l'assemblée générale des actionnaires du 21 avril 2008.

MOHAMED LAHMAR

Suivant un acte de cession d'actions en date du 7 juillet 2006, la société SOPAT a cédé à Monsieur Mohamed LAHMAR, 205 960 actions lui revenant dans le capital de la société DINDY au prix de 2 677 480 dinars payable sur une durée de treize ans avec trois années de grâce, compte tenu d'un intérêt au taux du marché monétaire. Le solde de cette créance s'élève au 31 décembre 2011, à 1 819 081 dinars. Le solde échu et non payé de cette créance s'élève à la même date, en principal, à 778 457 dinars. Les intérêts échus et impayés pour le seul exercice 2011, se sont élevés pour leur part, à 87 163 dinars.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 5 septembre 2006 et approuvée par l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006.

NUTRITOP

La SOPAT s'est portée caution solidaire et a hypothéqué un bien immobilier sis à Bouficha, propriété de la SOPAT, objet du titre foncier n°200809 / 105633, en garantie d'un crédit de gestion accordé par l'Amen Bank à la société NUTRITOP pour une valeur de 4 450 000 dinars.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 24 mars 2007 et approuvée par l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006.

AVITOP

La SOPAT a signé avec la société AVITOP en 2009, une promesse de vente, en vertu de laquelle la SOPAT s'engage à acquérir un parc roulant, propriété d'AVITOP, pour une valeur de 883 500 dinars. Ce montant a été versé à la société « AVITOP » et figure parmi les autres actifs de la société SOPAT au 31 décembre 2011.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 21 mai 2010 et approuvée par l'assemblée générale des actionnaires du 14 juin 2010.

Suivant un contrat de vente signé le 28 septembre 2009 entre la SOPAT et la société AVITOP, la SOPAT a acquis auprès de cette dernière un terrain sis à Boumerdes, pour une valeur de 403 138 dinars, la SOPAT a conclu un deuxième contrat portant sur l'acquisition de centres d'élevage, des équipements et des matériaux édifiés sur le même terrain pour une valeur globale de 1 207 195 dinars.

Le terrain en question est hypothéqué dans sa totalité au profit d'Attijari Bank en garantie d'un crédit à court terme contracté par AVITOP pour 1 200 000 dinars.

Cette convention est autorisée par le conseil d'administration du 29 septembre 2009 et approuvée par l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2009.

Suivant un contrat de vente signé le 28 septembre 2009 avec la société AVITOP, la SOPAT a acquis un terrain sis à Boumerdes, objet du titre foncier n°26378 pour une valeur de

339 444 dinars. La SOPAT a conclu un deuxième contrat avec AVITOP, pour l'acquisition des centres d'élevage, des équipements et des matériaux édifiés sur le terrain pour une valeur de 1 861 701 dinars.

Le terrain en question est hypothéqué dans sa totalité au profit de l'Amen Bank en garantie d'un terrain à court terme pour 4 050 000 dinars

Cette convention est autorisée par le conseil d'administration du 29 septembre 2009 et approuvée par l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2009.

GALLUS

La SOPAT a fourni à la société GALLUS une assistance pour le démarrage de son projet libyen, pour un montant de 43 703 dinars, non encore encaissé au 31 décembre 2011.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 21 mai 2010 et approuvée par l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2010.

AUTRES CONVENTIONS

La SOPAT a signé un contrat de prêt à court terme avec Attijari Bank en date du 24 décembre 2010 pour une valeur de 1 900 000 dinars.

Ce contrat a été autorisé par le conseil d'administration du 30 juin 2011.

La SOPAT a signé un contrat de prêt à court terme avec Amen Bank en date du 28 juillet 2010 pour une valeur de 1 500 000 dinars.

Ce contrat a été autorisé par le conseil d'administration du 27 septembre 2010.

La SOPAT a signé un contrat de prêt à court terme avec Amen Bank en date du 28 juillet 2010 pour une valeur de 5 545 000 dinars.

Ce contrat a été autorisé par le conseil d'administration du 27 septembre 2010.

La SOPAT a renouvelé un contrat de prêt à court terme avec Arab Tunisian Bank en date du 28 juillet 2009 pour réduire l'enveloppe de crédit à un montant de 3 460 000 dinars.

Ce contrat a été autorisé par le conseil d'administration du 30 juin 2011.

La SOPAT a renouvelé un contrat de crédit de gestion à court terme avec l'Union Internationale de Banques en 2010 pour augmenter l'enveloppe de crédit à un montant de 1 260 000 dinars.

Ce contrat a été autorisé par le conseil d'administration du 30 juin 2011.

La SOPAT a signé un contrat de crédit avec l'Amen Bank le 13 janvier 2009 pour un montant de 1 000 000 dinars.

Ce contrat a été autorisé par le conseil d'administration du 29 septembre 2009 et approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 14 juin 2010.

La SOPAT a signé un contrat de crédit avec la Banque Internationale Arabe de Tunisie pour un montant de 3 630 000 dinars.

Ce contrat a été autorisé par le conseil d'administration du 29 septembre 2009 et approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 14 juin 2010.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

1. La rémunération et les avantages accordés au Président Directeur Général ont été fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 26 mars 2011, La charge salariale brute, hors charges sociales s'est élevée au titre de l'exercice 2011, à 122 000 dinars.

En outre la société prend en charge la facture de son téléphone, les charges liées à son logement, un quota mensuel de carburant de 400 dinars par mois, ainsi qu'un véhicule de fonction.

2. La rémunération constatée au profit des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2011, s'est élevée à 7 500 dinars bruts.

Par ailleurs, nous n'avons pas été avisés de l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités et nos examens n'ont pas révélé la réalisation de telles autres opérations.

Tunis, le 12 juillet 2012

Hechmi ABDELWAHED